

---

Adresse de la société populaire de Havre-de-Vie (Vendée) qui rend hommage aux travaux de la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 9 messidor an II (27 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Havre-de-Vie (Vendée) qui rend hommage aux travaux de la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 9 messidor an II (27 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 215;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_25341\\_t1\\_0215\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25341_t1_0215_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

## k

[La Sté popul. de Grand Sénecey à la Conv.; 19 prair II] (1).

« Citoyens représentans du peuple.

Nous mêlons notre joie, à celle que vous avez éprouvée, en aprenant que Collot d'Herbois, et Robespierre avaient échappés aux poignards assassins de l'Angleterre. C'est contre la représentation nationale que Pitt dirigeait ses coups; vous lui avez répondu par le décret qui ordonne aux armées de ne faire aucun prisonnier anglais ni anoviens, mais de détruire sans pitié tous ceux de ces monstres qui tomberont en notre pouvoir. Il est temps enfin que le peuple brigand plie devant la majesté du peuple français, il est temps que le ministre qui l'excité à tous les crimes tombent avec lui dévoré par la foudre Républicaine. S. et F. ».

LABRY aîné, DODILLE, DUMONT fils, CHARLE, RAVENOT fils.

## l

La Société populaire d'Avesnes félicite la Convention et s'indigne de l'attentat contre les représentans (2).

## m

Les officiers municipaux de Mouzon félicitent la Convention et s'indignent de l'attentat contre les représentans (3).

## n

[La Sté popul. de la Chatre à la Conv.; 4 prair. II] (4).

« Citoyens Représentants

Ils l'ont entendu ces laches hypocrites, ces vils detracteurs de la révolution, ils l'ont entendu votre décrêt par lequel vous déclarez à la face de l'univers que le peuple français reconnoît l'existence de l'être Suprême et l'immortalité de l'ame; Et soudain le dépit et la honte se sont peints sur leurs fronts. Qu'ils viennent encore nous traiter de sacrilèges et d'athés! ah! C'est sur eux bien plus tôt que doivent tomber ces horribles reproches, eux qui tout en parlant de la divinité l'outragent et la deshonnorent par les projets abominables qu'ils enfantent.

Le fanatique a sans cesse à la bouche le nom de l'éternel, mais ses fureurs homicides prouvent assez qu'ils n'y croient pas dans son cœur; le philosophe le proclame par ses discours et plus encor par une suite non interrompue d'actions pures et vertueuses. Ainsi vous, généreux représentans, vous avez proclamé des longtems l'existence de l'être suprême, en restituant à l'homme la liberté, l'égalité, en établissant le regne de toutes les vertus et en écrasant le vice et la corruption.

Regenerateurs de la morale, aussi bien que de la politique, recevez ici les nouvelles protestations d'une confiance et d'une gratitude sans bornes; bientôt tous les peuples de l'univers sortis du sommeil de l'esclavage, reconnoîtront dans les fondateurs de la république française, les sauveurs du genre humain, les vrais amis de la divinité ».

CHIOT Laurent (*présid.*) [et 1 signature illisible].

## o

[La Sté popul. de Havre-de-Vie à la Conv.; 15 flor. II] (1).

« Représentants

Vous avés déclaré qu'appuyés sur les vertus du peuple français vous feriez triompher la République démocratique. Ces vertus nous vous les promettons; il n'est point de sacrifice que nous ne soyons disposés à faire pour vivre républicains, et ce n'en est pas un que de renoncer au vice pour marcher sous les loix de la vertu. Nous avons en vous entière confiance, commandés et vous verrés si nous savons seconder vos travaux.

Vive la République! ».

B. MALESCOT (*secret.*), ALBENQUE (*secret.*) [et une signature illisible (*présid.*)].

## 5

Les représentans du peuple près l'armée de l'Ouest font part à la Convention de la fête de l'Être-Suprême qui a été célébrée à Nantes, et à laquelle ils ont assisté (2).

[Les représentans du peuple à Nantes et à l'armée de l'Ouest, écrivent:

C'est aux représentans disséminés dans les départemens et près des armées à vous instruire de la marche de l'esprit public, parce qu'ils sont plus à portée d'en suivre les progrès, et d'apprécier les pas qu'il fait vers la raison. L'ardeur avec laquelle se célèbre par-tout la fête à l'être suprême doit-être un thermomètre général, et d'après cette infallible boussole, aucune commune ne peut obtenir un témoignage plus honorable que celle de Nantes. La fête du 20 prairial a été célébrée avec cette joie douce, appanage des cœurs purs. La majesté de la marche, les discours prononcés par les orateurs, tout annonçant que c'étoit les enfans de la liberté qui consacroient le culte de la raison. Peut-être cherche-t-on à jeter des nuages sur le patriotisme des Nantais. Nous pouvons vous assurer que la masse est pure, dévouée à la montagne et décidée à soutenir ses saintes lois.

Signé Beau et Bourbotte.

La convention, après avoir entendu la lecture de cette lettre, en ordonne l'insertion au Bulletin] (3).

(1) C 309, pl. 1205, p. 1.

(2) P.V., XL, 216. B<sup>4n</sup>, 17 mess. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Paris, n° 548.

(3) J. Sablier, n° 1403; M.U., XLI, 150; J. Fr., n° 641.

(1) C 309, pl. 1205, p. 4.

(2) B<sup>4n</sup>, 11 mess. (suppl<sup>t</sup>). Voir annexe 1 (b).

(3) B<sup>4n</sup>, 11 mess. (suppl<sup>t</sup>).

(4) C 309, pl. 1205, p. 2.